

LEZOUX

Contact

juillet 2019

Dossier

ÉCOLES

HORIZON 2025

Vers un GROUPE SCOLAIRE

ÉCO-RESPONSABLE

ÉDITO

Chères Lézoviennes,
Chers Lézoviens,

Nous sommes au cœur de l'été, les vacances sont en cours pour certains ou à venir pour d'autres, la fin d'année scolaire a été rendue difficile par les conditions climatiques difficiles ce qui conforte notre volonté de démarrer la restructuration de nos écoles, ce numéro est largement consacré au projet.

Après de longs mois de mise en place avec tous les acteurs du secteur, l' (APS) avant-projet sommaire est terminé, l'hypothèque de fouilles archéologiques est levée. Nous abordons la phase (APD) avant-projet définitif avec pour ambition le lancement de l'appel d'offre auprès des entreprises en septembre et une ouverture des plis en fin d'année 2019. Après tout ce travail préparatoire obligatoire, nous verrons les travaux démarrer durant le premier trimestre 2020. Puis en février/mars les enfants verront l'arrivée des premiers engins...

D'autres changements pour les élèves : l'année scolaire 2019-2020 reprendra en septembre sous une direction unique, suite au départ à la retraite de Mme Dessapt et tous les élèves fréquentant l'école maternelle seront regroupés au sein des bâtiments de cette dernière. Dans cette effervescence, soyez assurés que tout sera mis en œuvre pour faciliter et accélérer la période de travaux, tout en préservant la sécurité de tous. Des professionnels choisis pour leur savoir-faire, accompagneront les différentes étapes du chantier sous l'œil averti des structures de surveillance.

Que vous restiez Lezovien ou que vous profitiez de quelques escapades estivales, mon équipe se joint à moi pour vous souhaiter un bel été à tous.

Alain Cosson,
Maire de Lezoux

Sommaire

Dossier P.2

EXPRESSION POLITIQUE P.4

Vie locale P.4

ÉCOLES HORIZON 2025

Dossier

Vers un GROUPE SCOLAIRE ÉCO-RESPONSABLE

Les phases des travaux de réhabilitation du groupe scolaire «Potier Marcus», ont été présentées lors d'une soirée organisée pour les parents d'élèves et les enseignants des écoles de Lezoux. Alain Cosson résuma en une phrase l'intérêt principal du projet : «parce que nous devons faire pour nos enfants et les enfants de nos enfants».

Après avoir rappelé la démarche qui avait prévalu. La conduite de la concertation par le cabinet mandaté, «Bati programme» et les choix techniques et structurels faits. Après l'organisation d'un concours d'architectes qui s'est conclu, à l'unanimité, par le choix du projet présenté par le cabinet Siz'ix architectes. Les travaux devraient débuter début 2020. Une rénovation et reconstruction qui laissera à l'école et pour de nombreuses années un rôle structurant pour le bourg, une école au cœur de la ville qui jouera pleinement un rôle urbain et social. Des travaux qui s'étendront sur six ans, sans aucune rupture (les enfants commenceront et termineront chaque année scolaire dans la même classe) et avec toutes les précautions qui s'imposent en termes de sécurité et d'environnement.



Le projet en chiffres :

La municipalité s'est lancée dans la réhabilitation du groupe scolaire en plusieurs phases.

Un projet global estimé à 7,5 M€ et qui devrait être abouti aux alentours de «2025-26».

Environ 600 élèves y sont scolarisés et quelque 320 repas servis chaque jour.



Une équipe PLURIDISCIPLINAIRE

Ce projet a vu intervenir de nombreux spécialistes qui ont été autant d'aide à la décision pour les élus de votre commune. Cette politique de spécialisation se poursuit durant les trois phases de la construction. Outre M. Jacob, Assistant-Maître d'Ouvrage qui continuera à apporter, son expertise ce ne sont pas moins de sept cabinets spécialisés qui interviendront dans les mois prochains.

Le cabinet d'architecture mandataire Siz'-ix, représenté par Emmanuelle Andréani et Gaëlle Savoie en qualité de chef de projet. Carole Porté, architecte associée de Clermont-Ferrand qui suivra quotidiennement le chantier. Frédéric Klam, économiste de la construction du cabinet SEEC. Joannès Guillon et Rémi Brocher du bureau d'études structurel COGECI. Bruno Vuillemin et Kewin Perrenod du bureau d'études des fluides AES. Florian Ondin et Pierre-Luc Villemagne, GBA énergie cuisiniste. Lucie Pothier, Frédéric Herin et Élodie Lapierre du bureau d'études QEB, H3C énergie.

Première phase

2019-2021 un restaurant vertueux

En 2020, c'est donc la première phase qui doit commencer. Elle concernera la réhabilitation de la cuisine et la construction d'un self. Une opération de 2 M€. Avec une capacité de 600 repas jour qui pourront être servis. Le restaurant scolaire occupera une place centrale. Situé entre la cour haute et basse il assurera une liaison architecturale, mais sera aussi un lieu d'apprentissage où plusieurs générations d'écoliers apprendront à devenir des citoyens responsables.

Le self fonctionnera en autonomie (sauf pour les tout petits). Les enfants composeront, de façon encadrée, leurs menus. Tout sera mis en œuvre pour limiter la production de déchets. Le «bien manger» sera aussi de mise avec des aliments de qualité, transformés sur place. Une part importante sera faite à l'alimentation biologique et végétarienne.

Seconde phase

2021-2023 restructurations du groupe A

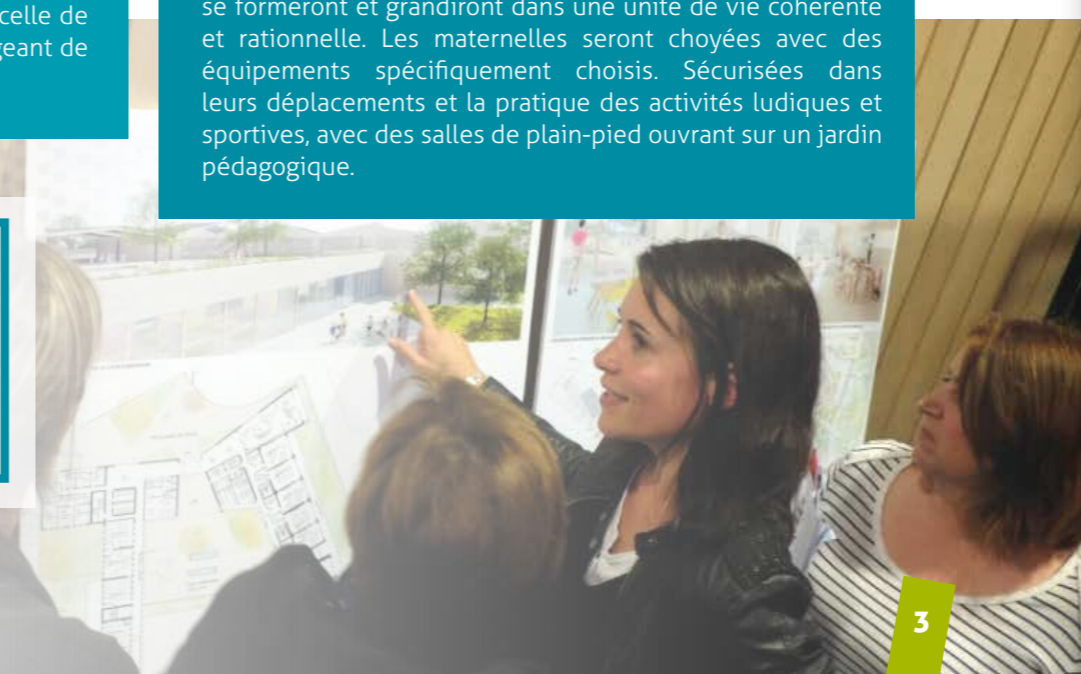
Ces années seront consacrées à la réhabilitation et à l'extension de l'école élémentaire. La structure béton de l'actuel «groupe A» étant saine elle sera conservée, par soucis, entre autres, d'économie financière et de coût écologique. Elle servira de base pour une restructuration totale. L'ajout d'extensions, d'importants travaux d'isolation et le choix des matériaux nous garantiront un ensemble exigeant en matière environnementale. Le projet prévoit des espaces de travail confortables, avec une isolation phonique performante. Le cheminement entre les classes et les autres bâtiments sera aussi un outil pour l'apprentissage de l'autonomie des enfants. La priorité que les élus se sont donnés est celle de la qualité de vie pour nos enfants dans le cadre exigeant de leurs apprentissages.

Troisième phase

2023-2025 reconstructions de la maternelle

La déconstruction et la reconstruction d'une nouvelle maternelle toute neuve viendront conclure ces six années de travaux. La ville de Lezoux sera alors équipée d'une infrastructure scolaire calibrée, au regard des évolutions démographiques prévisibles de la commune. En un même lieu et au cœur de la cité potière, nos enfants évolueront, se formeront et grandiront dans une unité de vie cohérente et rationnelle. Les maternelles seront choyées avec des équipements spécifiquement choisis. Sécurisées dans leurs déplacements et la pratique des activités ludiques et sportives, avec des salles de plain-pied ouvrant sur un jardin pédagogique.

Toutes ces étapes seront menées dans le respect de l'exigence des normes et labels BBC, HQE, ERP... qu'elles soient obligatoires ou facultatives. Une démarche volontariste de l'équipe municipale qui souhaite anticiper les contraintes et évolutions futures en termes de réglementation.



Lezoux informations municipales

Directeur de publication : Alain Cosson

Comité de rédaction :

Les élus : Alain Cosson, Marie-France Marmy, Bernard Bory, Catherine Morand, Alain Hautier, Anne Rozière, Christian Bournat, Guillaume Fricker et les services communaux

Crédits photos :

Lionel Duperray et l'agence Siz'-ix

Rédaction, conception, réalisation et impression :

ADEQUAT EDITIONS
18, place du Palais - 63300 THIERS

Distribuée gratuitement aux habitants de Lezoux

Tirage : 3000 exemplaires

Loi Egalim dans les cantines scolaires

Des produits de qualité dans les assiettes et des habitudes alimentaires qui devront évoluer

Les personnels et élus de la ville de Lezoux ont récemment testé ce qui sera l'alimentation de demain. Avec l'obligation de fournir 50% des produits répondant à au moins un critère de qualité. D'ici 2020, le bio représentera 20% des produits utilisés en cuisine. Ce ne sont pas les seules dispositions prévues par la loi. L'arrivée des protéines végétales et un menu végétarien par semaine seront bientôt la règle.

Depuis mai 2019, les menus sont composés de 2 menus bio par mois et 1 menu végétarien par semaine.

Des produits de qualité à hauteur de 50 % dans les assiettes

Au plus tard le 1^{er} janvier 2022, les repas servis dans les restaurants collectifs publics, dont les cantines scolaires, doivent comprendre une part au moins égale, en valeur, à 50 % de produits répondant à au moins un critère de qualité.

Parmi ces critères figurent, par exemple, les produits issus de l'agriculture biologique, qui devront d'ailleurs représenter 20 % de la part des produits utilisés, les produits acquis selon des modalités prenant en compte les coûts imputés aux externalités environnementales liés au produit pendant son cycle de vie (ex : produits locaux issus de circuits courts) ou ceux issus d'une exploitation inscrite dans la démarche menant à la haute valeur environnementale (ex : volaille fermière élevée en plein air).

Les personnes en charge de ces restaurants devront également développer "l'acquisition de produits issus du commerce équitable".

Le restaurant scolaire de Lezoux par l'intermédiaire de la plateforme agrilocal achète ses produits auprès de producteurs locaux.

Un plan de diversification des protéines

Les gestionnaires de restaurants collectifs publics, servant plus de 200 couverts par jour en moyenne sur l'année, doivent présenter à leur structure dirigeante un plan pluriannuel de diversification des protéines, incluant des alternatives à base de protéines végétales dans les repas qu'ils proposent.

L'obligation de proposer un menu végétarien une fois par semaine

Au plus tard le 2 novembre 2019, et pour une durée de deux ans, les gestionnaires des services de restauration collective scolaire sont tenus de proposer au moins une fois par semaine un menu végétarien. L'expérimentation fera l'objet d'une évaluation dont les résultats seront transmis six mois avant son terme.

La fin des contenants en plastique

Outre la suppression de la mise à disposition des pailles, couverts, piques à steak, couvercles à verre jetables, plateau-repas, pots à glace, saladiers, boîtes et bâtonnets mélangeurs pour boissons en matière plastique, le législateur a prévu la fin de l'utilisation de contenants alimentaires de cuisson, de réchauffe et de service en matière plastique dans les services de restauration collective des établissements scolaires.

Menu végétarien

Houmous concombres pois chiches
Tagliatelles au parmesan
Sauce champignons
Saint Nectaire
Crumble pommes sésames

EXPRESSION POLITIQUE

- Liste majoritaire -

"LEZOUX TERRE D'AVENIR"

En cette période estivale, où nos organismes ont été mis à dure épreuve par la récente canicule, nous tenons tout d'abord à vous souhaiter de très bonnes vacances à toutes et à tous.

A ce stade de notre mandat, notre équipe est plus que jamais en ordre de marche.

En effet, il est bon de rappeler qu'être un élu de terrain exige le courage, la vision mais aussi le parler vrai, la proximité et l'obligation de résultats. Sans ces caractéristiques on perd rapidement la confiance de ses administrés.

Or, la situation financière de notre commune est très saine et nous poursuivons le développement de notre chère cité au service de l'intérêt général.

Certaines petites incivilités du quotidien ne doivent pas nous faire céder au pessimiste. En effet, nous avons la chance de vivre dans une commune dynamique, attractive et accueillante.

Malgré les critiques incessantes de certains de nos opposants, nous ne nous décourageons pas, au contraire, elles nous donnent une motivation supplémentaire pour réussir.

- Listes d'opposition -

"ENSEMBLE POUR LEZOUX"

Une inauguration très officielle pour des travaux enfin finalisés dans notre commune, avec la Préfète, le Président du Conseil Départemental, le Député, un article dans la Montagne, que de publicité accordée à un événement qui résonne comme un lancement de campagne.

Loin de nous l'idée de sous-estimer l'intérêt que présentent pour la commune ces réalisations, même si certaines s'avéraient nécessaires depuis longtemps. Sauf qu'entre temps, d'autres impératifs à traiter ont surgi, sans oublier le fonctionnement courant.

Depuis quelque temps, dans cette ville « qui n'est pas qu'une ville où l'on vient dormir, mais où l'on vit, où l'on est citoyen », paroles de la Préfète, naissent Associations et Collectifs qui tentent de compenser les manques pointés par la population dans divers domaines : propreté, circulation intense en traversée de ville... Leur existence serait à mettre en lien avec le traitement que pratique la majorité municipale à l'égard de l'opposition : faire fi de ses compétences dans la gestion des affaires.

Pierre CHASSAING, Monique FERRIER, Geneviève QUILLET.

"LEZOUX AVEC VOUS AUTREMENT"

Ron ron ...

Lezoux doit-elle continuer à vivre dans un ronronnement monotone qui vous oblige à aller faire la Fête de la musique ailleurs ? Parlons aussi de vos achats ! Une seule grande enseigne pour plus de 6 000 habitants ? Quel choix pour le consommateur ? Un centre bourg qui s'est dévitalisé et pour seule réponse une nouvelle étude coûtant 50 000 € ! Un changement est nécessaire ... et c'est possible.

Rejoignez-nous pour changer d'ère, innover, écouter, permettre à notre ville de s'ouvrir, avec responsabilité (nous avons posé plus de 200 questions lors de ce mandat pour améliorer votre quotidien et engagé des actions pour résoudre certains problèmes) et travail dans la concertation plutôt qu'en petit comité.

La campagne approche, nous avons plus que jamais besoin de vous pour éviter en 2020 le seul choix du ronronnement : 06.82.05.42.27/07.87.81.05.89 / Elus. opposition.lezoux@gmail.com

Bruno BOSLOUP, Michel GOBERT,
Ismaël MAÇNA, Gilles MARQUET.